

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

## 0 Ouverture

Paul Khuong **propose** Marie-Philip Leduc comme présidente.

Sébastien Lavoie **appuie**.

**Que Marie-Philip Leduc soit présidente de l'assemblée.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Observateur : Adrien Toutan, Jason Boicelle, Katia Kebbache*

Marc-Olivier **propose** l'admission des observateurs.

Frédéric Miron **appuie**.

Un membre amende pour ajouter «avec droit de parole» à la fin.

Un membre **appuie**.

Katia Kebbache veut comprendre les principes d'organisation des assemblées générales d'IRO.

Jason Boicelle a peur pour son cours d'informatique.

Adrien Toutan aime bien les assemblées générales d'informatique.

**Que les observateurs soient admis avec droit de parole.**

Adoptée à majorité.

Pour : 38, Contre : 5, Abstention :14.

Paul Khuong **propose** que les observateurs soient toujours sur le dernier ordre de parole.

Yannick Jacques **appuie**.

Félix Thérout indique qu'en étant sur le dernier ordre de parole, qu'ils risquent de ne pas parler.

Marc-Olivier Ricard répond que ce n'est pas nécessaire de les mettre sur le dernier ordre de parole puisqu'on leur a fait confiance.

Paul Khuong précise que, considérant que c'est une assemblée générale d'IRO, c'est pertinent de faire parler les membres en premier.

Louis-Philippe Blais considère l'amendement égoïste.

**Que les observateurs soient toujours sur le dernier ordre de parole.**

Battue à majorité.

Pour :14, Contre :28, Abstention :16.

(cont.)

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

Rébecca Lapointe **propose** l'amendement que les observateurs doivent préciser qu'ils sont observateurs avant de parler.

Alessandro Sordoni **appuie**.

Yannick Jacques demande pourquoi cet amendement.

Proposeur répond que c'est pour savoir qu'ils sont observateurs quand ils parlent.

Alexandre Bibeau indique qu'il y en a trois et que ce n'est pas très compliqué.

Philippe Méthot précise que ce serait très avantageux pour les gens à l'avant.

**Que les observateurs doivent préciser qu'ils sont observateurs avant de parler.**

Adoptée à majorité manifeste.

**Que les observateurs soient admis avec droit de parole à condition qu'ils précisent qu'ils sont observateurs lors de leurs interventions.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 1 Adoption de l'ordre du jour

Philippe Lamontagne **propose** l'ordre du jour Paul Khuong **appuie**.

## 2 Retour sur la semaine

Philippe Lamontagne indique que la FAS a fait parvenir une lettre à ses membres mentionnant qu'elle faisait une pause dans la mesure de reprise de cours. L'AÉDIROUM interprétait cette situation comme une levée de cours. Cependant, M. Marcotte l'interprétait comme le statu quo. Cependant, la faculté a ensuite précisé que les cours étaient suspendus jusqu'à nouvel ordre et que l'information a été transmise à tous les étudiants. La date d'abandon avec frais a été repoussée jusqu'au 24 ou 25 avril. L'Université de Montréal a engagé une seconde firme d'agents de sécurité (B.E.S.T.), spécialisés en sécurité et même en «brisage de grève». Il y a eu beaucoup de propos racistes, haineux et de menaces envers les étudiants de leur part. Le directeur de l'école d'urbanisme a même publié une lettre déplorant les agissements des agents de sécurité, parlant même d'intimidation envers les professeurs. On soupçonne fortement que c'est suite à tout le brouhaha amené par ces agents de sécurité qu'ils ont donné la consigne de levée de cours. Au niveau des cours donnés, il y a un cours de premier cycle de Bruno Dufourt et un autre cours qu'il a oublié, mais cette situation a été corrigée. Un autre cours de Bruno Dufourt a été donné alors qu'il y avait 8 étudiants sur 10. De plus, un autre cours de M. Marcotte a été donné, mais suite à la levée, il ne donnera plus le cours.

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

---

Michael Blondin précise qu'un autre cours a été donné aussi, mais c'était dû à un conflit de local, et le professeur a assuré de redonner la matière. Il y a eu une manifestation bâillon de la FAÉCUM qui a bien été hier en plus d'une autre manifestation.

Félix Théroix précise que, vendredi dernier, ceux qui faisaient partie d'un cours précis ont reçu des menaces dans le cadre d'un cours et que, si cela se reproduit, il entend prendre des mesures judiciaires.

Un membre demande quel était le message.

Félix Théroix dit qu'on insultait les gens qui se sont présentés au cours.

Louis-Philippe Blais demande s'il veut diffuser la lettre.

Félix Théroix indique qu'elle pourra être distribuée.

Sébastien Lavoie lit la lettre en question.

Marc-Élie Lapointe dit qu'il n'a pas entendu de propos haineux dans cette lettre.

Marc-Olivier Ricard invite tout le monde à ignorer ce genre de lettre au niveau intellectuel très bas et de ne pas s'attarder là-dessus.

Alessandro Sordoni invite à ignorer comme l'intervenant précédent. Il demande de quelle façon cette lettre a été distribuée.

Président répond qu'elle a été distribuée par courriel.

## 3 Grève, revendications et actions

Paul Raymond Robichaud souhaite parler de la situation des étudiants du cours d'informatique quantique. Il a envoyé un message aux élèves de ce cours. Il précise que le cours ne sera pas rattrapable et encourage donc les gens à proposer d'annuler le mouvement de grève pour avoir accès au cours.

Pierre-Luc Vaudry demande à l'assemblée si un professeur peut annuler un cours et en quoi ça consiste.

Jason Boisselle dit qu'étant donné que ce cours sera annulé en cas de poursuite de grève, il invite les gens à permettre le cours en question, afin qu'il ne soit pas annulé.

Philippe Méthot indique que ceci ne répond pas à la question. Le professeur ne sera pas là pour donner le cours s'il part en vacances. Cependant, des solutions alternatives seront trouvées.

Alessandro Sordoni répond qu'il est impératif de répondre à la question de l'assemblée.

Michael Blondin répond que ce n'est pas le professeur qui décide de l'annulation du cours mais le département et qu'en cas d'absence, il sera remplacé et qu'en cas d'impossibilité de trouver un remplaçant, alors il pourrait en effet être annulé.

Alexandre Bibeau indique que le prof ne part pas en vacances, il part en conférence. Le professeur est très respectueux de la grève.

Boris Clain dit qu'il n'y a pas de doute que la qualité d'un cours risque d'être affectée suite à la grève et que, si nous voulons sauver ce cours, nous pouvons proposer qu'un autre professeur donne le cours, mais que le département risque de le faire et que, si vraiment il n'y a pas de remplaçants, il y a des méthodes alternatives de remplacement que le département pourra prendre.

Paul Khuong dit qu'il ne comprend pas pourquoi on sépare les cours les uns des autres, que lui-même est dans un cours donné par un professeur renommé et qu'il ne demande pas son exemption.

Sébastien Lavoie Courchesne indique que le cours est un cours de baccalauréat et de maîtrise/doctorat avec des

## Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

étudiants de chaque cycle.

Marc-Olivier Ricard indique qu'il ne faut pas faire de cas particuliers pour un cours, que, s'il y a à se questionner, c'est par rapport à la grève et non pour un seul cours, qu'il ne faut pas faire d'exceptions et qu'il faut rester uni.

Patrick Baril Robichaud indique que le cours a déjà été donné par d'autres professeurs et que le professeur peut être remplacé.

Paul Raymond Robichaud indique qu'il y a trois personnes au Québec compétentes pour donner le cours en question : un d'entre eux est unilingue anglophone et l'autre semble trouver difficile d'être disponible au remplacement. Considérant que le cours comporte de la recherche, cela rend les choses compliquées. Il souhaite trouver une solution évitant une pente glissante dans le cadre de la grève. Ici, ce n'est pas pour une raison politique. De plus, les notes de cours ne peuvent pas remplacer le professeur.

Rebecca Lapointe précise qu'on a oublié Louis Salvail et que ce n'est pas le seul cours qui comporte des risques pour le remplacement. Il aime le vin et le fromage, il est ouvert à la discussion.

Pierre-Luc Beaudry aimerait avoir une lecture de la proposition, mais il n'y en a pas.

Philippe Méthot indique que l'on jase «Parle-t-on d'une exception facilitant la graduation pour des personnes en particulier ou bien parce qu'on s'inquiète de la qualité du cours», qu'il y a des solutions alternatives, comme la vidéoconférence pour faciliter la conciliation et que, si nous commençons à nous questionner sur le maintien de cours de 2e ou 3e année, il faut considérer qu'ils subissent les mêmes risques que les premiers cycles.

François Lamirande dit qu'il ne faut pas prendre de cas par cas, que ce n'est pas pertinent, de plus, que c'est au département de trouver des solutions.

Alexandre Bibeau indique qu'il n'est pas nécessaire que les gens présents soient impliqués dans la décision, qu'il serait intéressant de poursuivre la grève sans nuire trop aux gens en situations précaires.

Louis-Philippe Blais dit qu'il ne voit pas pourquoi il faut faire du cas par cas. Plus ça avance, plus ça va être difficile et c'est le but même de la grève de faire réagir le gouvernement en prenant des risques. Il ajoute qu'il faut rester solidaire en tant qu'association et ne pas faire d'exception.

Marc-Élie Lapointe indique que proposer qu'il y ait des exceptions n'a jamais été pris en compte. Ces gens ont franchi les piquets de grève et c'est ce qui a mené à la levée de cours. C'est le principe même de la grève. Tant qu'elle n'est pas terminée, il faut en assumer les conséquences.

Alexandre St-Louis dit qu'on n'a entendu que la version de Gilles Brassard (prof concerné), que nous n'avons pas la version du département, car celui-ci ne se sent pas à l'aise avec le fait de créer un précédent alors que nous ne connaissons pas l'état véritable de la situation.

Yannick Jacques précise que faire une exception serait injuste pour beaucoup d'étudiants, dont les étudiants étrangers. Les procédures pour ces étudiants sont longues et complexes, de plus, cela peut entraîner des frais supplémentaires. Une exception en entraînera plusieurs autres. Il faut assumer si la majorité est pour.

Félix Théroux dit qu'il a parlé à plusieurs professeurs. Les mesures leur sont encore inconnues et ils les sauront ultérieurement. Le département n'a aucune idée en général de quelles sont les mesures de rattrapage.

Pascale Audet indique qu'étant donné que toutes les activités de rattrapage sont suspendues, il est normal que nous n'ayons pas de nouvelles.

Paul Khuong **propose** que l'AÉDIROUM n'inclut ou n'exclut aucun cours de ses moyens de pressions sur une base individuelle.

Olivier Coutu **appuie**.

Philippe Lamontagne indique que la proposition lui semble très floue et il suggère de s'y opposer, car elle (cont.)

## Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

n'est pas très démocratique. Cela exclurait les changements possibles.

Paul Raymond Robichaud est en désaccord avec la proposition. Il considère que ce devrait être les élèves du cours qui devraient choisir démocratiquement.

Michaël Cadilhac précise que le but de cette proposition-là aurait pour but d'empêcher des propositions futures. Cependant, une telle proposition n'a pas ce pouvoir et est donc inutile. De plus, l'université a décidé de lever les cours, donc même si une exception est faite pour le cours, choisie par les élèves, il serait encore en levée.

François Lamirande fait un commentaire sur la grammaire. La proposition est inutile, et il invite à la battre. Olivier Coutu invite à battre la proposition suite aux débats.

Paul Khuong précise que, quand un département est en grève, les cours ne se donnent pas. Ce libellé permet justement d'éviter les exceptions, tous les cours ne seront pas donnés dans le département, il n'y aura pas d'exceptions acceptées.

Alexandre Bibeau répond que nous ne sommes pas certains que c'est ce que l'administration propose. Il serait surprenant que l'administration refuse de donner un cours.

Michaël Cadilhac précise que les cours levés sont ceux visés par un boycottage, il n'y a pas de questions départementales.

Alexandre St-Louis indique qu'il ne voit pas l'intérêt de la proposition.

Pierre-Luc Beaudry dit qu'il suffit de la battre pour maintenir l'intention de celle-ci.

Michaël Cadilhac demande le vote.

**Que l'AÉDIROUM n'inclut ou n'exclut aucun cours de ses moyens de pressions sur une base individuelle.**

Battue à majorité.

Pour : 6, Contre : 31, Abstention : 21.

Marc-Olivier Ricard **propose** que les agences de sécurité engagées sur le campus soient retirées.

Un membre **appuie**.

Un membre indique que, présentement, il n'y a plus d'agents de sécurité. Il **propose** d'amender pour : Que l'AÉDIROUM s'oppose à l'utilisation d'agences de sécurité externes sur le campus dans le cadre de ce conflit.

Robin Milosz **appuie**.

Arnaud Bergeron **propose** le sous-amendement d'enlever dans le cadre de ce conflit.

Un membre **appuie**.

Marc-Antoine Desjardins demande quel est le but d'enlever dans ce conflit.

Proposeur répond pour que ce soit en cas de conflits futurs

(cont.)

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

Chantal Hélène Drapeau demande le vote.

**D'enlever dans ce conflit de la proposition**  
Battue à majorité manifeste.

Olivier Brossard demande le vote sur l'amendement.

**Que l'AÉDIROUM s'oppose à l'utilisation d'agences de sécurité externes sur le campus dans le cadre de ce conflit**  
Adoptée à majorité manifeste.

Félix Thérout veut rappeler qu'avec les manifestations, il se peut que l'université n'ait pas assez d'agents de sécurité présentement, même si BEST n'est pas la meilleure.

Rébecca Lapointe indique que, si l'école a des problèmes, elle peut appeler la police. C'est la présence des agents qui est dérangeante.

Marc-Olivier Ricard précise qu'avec les agences de sécurité, le problème, c'est la discrimination et l'intimidation de ceux-ci. Les agents externes ne font qu'attiser la flamme.

Chantal Hélène Drapeau indique que, dans le cadre de manifestations, c'est la police qui a vraiment le pouvoir d'intervention contrairement aux agents de sécurité, qui ont très peu de pouvoir et qui font monter la tension. L'ajout en est donc inutile.

Alexandre Bibeau demande le vote sur la principale.

**Que l'AÉDIROUM s'oppose à l'utilisation d'agences de sécurité externes sur le campus dans le cadre de ce conflit.**  
Adoptée à majorité manifeste.

Paul Raymond Robichaud **propose** que le cours d'informatique quantique reprenne tant qu'il est menacé d'annulation.

Alexandre Bibeau **appuie**.

Rebecca Lapointe demande ce que veut dire «tant qu'il est menacé d'annulation».

Paul Raymond Robichaud répond que c'est un point ambigu qui pourrait être révérifié en assemblée.

Marc-Olivier Ricard demande la question de préalable.

Jean-Christoph Dury **appuie**.

La présidence juge la demande non-recevable en raison d'une intervention avant la demande.

Dorian Gomez demande la question de préalable.

(cont.)

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

Jean Christoph Dury **appuie**.

## Question préalable

Adoptée à majorité des 2 tiers.  
Pour : 38, Contre : 11.

## Que le cours d'informatique quantique reprenne tant qu'il est menacé d'annulation.

Battue à majorité.  
Pour : 3, Contre : 36, Abstention : 9.

Jason Boisselle remercie l'assemblée d'avoir débattu la question et voulait simplement mettre de l'avant le désir de faire la grève dans le cadre d'une possibilité d'annulation réelle. Il nous quitte pour l'assemblée de physique.

Paul Khuong ramène la position mise en dépôt lors de la dernière assemblée : Que l'AÉDIROUM supporte et promeuve tout mode de financement des universités assurant le gel, puis l'absence, des droits de scolarité à travers une contribution financière des ex-étudiants qui travaillent dédiée aux universités.

Un membre **appuie**.

Félix Théroux indique que, même s'il n'y pas de gel mais que les prêts augmentent, cela fait la même chose.

Michaël Cadilhac indique qu'une des raisons pourquoi on l'avait mis en dépôt, c'est parce que certaines personnes voulaient faire des recherches, que nous invitons ces personnes à parler. De plus, il trouve que la position actuelle est suffisante.

Dorian Gomez demande en quoi c'est différent du système de prêt.

Proposeur répond qu'avec un système de prêt beaucoup plus large comme celui-ci, on fait en sorte que le remboursement postuniversitaire soit proportionnel au revenu.

En complémentaire, Dorian précise que ce que le proposeur demande c'est un prêt sans intérêt.

Michael Blondin explique que, ce qu'il propose, c'est qu'éventuellement tout soit gratuit, mais que, d'abord, les 30 premiers crédits soient gratuits pour qu'ensuite, il y ait un remboursement à travers une imposition postuniversitaire. Pour cette raison, il va s'y opposer.

François Thibeault demande comment cette revendication va-t-elle avec notre demande de gel.

Le proposeur répond qu'on propose le gel, mais qu'en plus, on propose une alternative pour ne pas payer dans le cadre des études.

Louis-Philippe Blais demande si c'est applicable dans le cas d'étudiants étrangers.

Le proposeur répond que, pour les étudiants étrangers, ils font partie d'un système différent. On a plus d'étudiants diplômés qui s'installent au Québec que d'étudiants qui quittent. Ce n'est pas une telle proposition qui va limiter l'impact de la situation.

François Lamirande indique qu'un des modèles proposés, c'était un impôt à pourcentages variables pour ceux qui sont allés à l'université, et ce, jusqu'à la retraite. Cela permettrait d'accumuler un montant relatif qui irait dans l'éducation. Il est important de trouver des solutions concernant le débat actuel et, c'est une solution envisageable.

Sébastien Lavoie dit que, payer ses frais de scolarité, c'est un investissement pour sa personne. Cependant, (cont.)

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

certain baccalauréats n'ont pas de débouchés réels, comme Philosophie et autres, que, oui, c'est un investissement pour sa personne mais pour tous aussi. C'est pourquoi cette solution semble équitable.

Marc-Olivier Ricard précise que ce n'est pas une position viable dans le cadre de notre position en vue de la gratuité scolaire. Il faut que les frais soient assumés en communauté, tout comme la santé considérant son importance fondamentale. Il s'agit d'une valeur nationale où l'accessibilité doit être totale.

Pascale Andrée Audet demande la mise en dépôt de la proposition.

Yannick Jacques **appuie**.

Paul Khuong dit qu'il y a un conseil central ce soir où les associations membres vont être amenées à voter sur les positions. Il invite à battre la mise en dépôt pour voter immédiatement.

Pierre-Luc Vaudry indique de battre la mise en dépôt, car c'est important dans le cadre d'éventuelles négociations de se positionner.

Paul Khuong demande le vote.

## Mise en dépôt de la proposition

Battue à majorité.

Pour : 7, Contre : 22, Abstention : 14.

Philippe Lamontagne précise que, ce qui dérange dans cette proposition, c'est le « tout ». Cela inclurait une trop grande gamme de propositions considérant les alternatives qui ont été proposées. Il voit difficilement comment cela peut être amendable pour les représentants à l'externe. Les représentants aiment avoir un mandat plus précis. Cela enlève en quelque sorte la notion de jugement aux gens représentant l'association à l'externe.

Pierre-Luc Vaudry indique que, ce qui est bien dans la proposition, c'est qu'en ce moment, même si toute la société en bénéficie, les gens semblent croire que ce ne sont que les étudiants qui bénéficient de leurs études. Avec cette proposition, les gens qui ont cette vision des choses appuieraient le mouvement étudiant. De plus, certains moyens correspondant à cela sont acceptables, d'autres ne le sont pas, comme le proposeur voit la proposition ?

Paul Khuong indique que dans le cas d'une proposition du gouvernement qui ne nous convient pas, elle pourra être revisitée en assemblée générale.

Pierre-Luc Vaudry précise qu'entretemps, nous laissons une marge de manoeuvre trop mince à l'exécutif, qu'en pense le proposeur.

Proposeur répond que nous avons élu l'exécutif en nous fiant à leur jugement, et cette proposition est assez précise.

Marc-Élie Lapointe précise que cette proposition nous fait perdre la notion de contrôle, surtout dans un cas où les montants seraient très variables.

Philippe Méthot indique que ce n'est pas tout mode de financement qui est acceptable, mais que, si nous donnons des mandats trop précis, nous oublions de nous donner une marge de manoeuvre. Il ajoute que nous ne sommes pas conscients de ce qui se passe à la CLASSE mais qu'il faut faire confiance aux gens qui nous représentent avec la précision des mandats qui leur sont offerts.

Michael Blondin veut la gratuité pour tous et pour toutes, remboursable dans le cadre de nos impôts. De plus, il ne faut pas appuyer la proposition dans l'optique d'avoir l'appui de gens qui ne comprennent pas notre (cont.)



# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

réalité.

Paul Khuong dit qu'il faut être réaliste dans nos revendications, même la CLASSE a mis en dépôt la gratuité scolaire. C'est pourquoi il faut trouver des alternatives viables telles que celle où l'on va rembourser avec nos impôts dans un système relativement semblable à celui de gratuité et plus réaliste.

Sébastien Lavoie **propose** l'amendement : Que l'AÉDIROUM supporte et promeuve la recherche et la discussion autour des modes de financement des universités assurant le gel, puis l'absence, des droits de scolarité à travers une contribution financière, dédiée aux universités, des ex-étudiants qui travaillent.

Un membre **appuie**.

Paul Khuong demande si ce qui est proposé est dans le cadre d'une table de négociation.

Proposeur répond oui.

Paul Khuong indique que, si l'exécutif trouve que c'est plus clair, c'est excellent et d'appuyer cela.

Pierre-Luc Vaudry indique que, si c'est trop flou, de battre le sous-amendement, il invite à le battre afin d'en proposer un plus précis.

Michael Blondin demande le vote.

**Que l'AÉDIROUM supporte et promeuve la recherche et la discussion autour des modes de financement des universités assurant le gel, puis l'absence, des droits de scolarité à travers une contribution financière, dédiée aux universités, des ex-étudiants qui travaillent.**

Adoptée à majorité.

Pour : 21, Contre : 2, Abstention : 16.

Chantal Hélène Drapeau demande la question de préalable.

Pascale Andrée Audet **appuie**.

**Question préalable**

Battue par non obtention des 2 tiers.

Pour : 27, Contre : 14.

Michael Blondin sera pragmatique. En proposant un IPU, même en étant conscient de ne pas atteindre la gratuité, on ajoute un nouveau fardeau qu'il faudra combattre dans le but d'atteindre la gratuité scolaire.

Marc-Olivier Ricard indique que la position de l'association ne va pas dans le même sens que la position de celle-ci et invite à battre cette proposition.

Michaël Cadilhac précise que cette proposition va à l'encontre de l'atteinte de la gratuité.

Paul Khuong suppose qu'il y a une position d'impôt postuniversitaire qui est amené au conseil central de la FAÉCUM et se demande que voterait l'exécutif sans cette proposition.

Michael Blondin répond qu'elle serait mise en dépôt ou battue, car elle ne va pas dans le sens de la gratuité scolaire.

Paul Khuong demande la différenciation entre le concept de gratuité et la proposition actuelle.

Boris Clain dit qu'il y a l'accessibilité financière mais aussi psychologique aux études et qu'une telle proposition peut être vue comme un fardeau psychologique d'accessibilité.

(cont.)

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

François Lamirande dit que cette proposition ne permet pas une accessibilité comme la gratuité, par contre, que, dans le cadre du conflit, c'est une position qui fait un pas dans la bonne direction.

Arnaud Bergeron indique que, tant qu'à discuter de toutes les facettes de l'accessibilité aux études, il y a aussi l'accessibilité physique, limitée par la présence d'universités dans les grands centres. La proposition ne semble pas être une limitation selon lui.

Philippe Méthot dit qu'il faut considérer aussi que les limites psychologiques s'étendent beaucoup plus loin que simplement à l'accessibilité. Cette option est réaliste et permet d'avoir une meilleure vie ultimement.

François Thibeault indique qu'appuyer une telle proposition ferait en sorte que l'on continue d'appuyer une idéologie limitant l'accessibilité aux études, ce qui porte au questionnement sur l'appui.

Sébastien Lavoie dit que, dans sa forme actuelle, on parle bien de recherche et discussion et non de support total. Cela confère une voie à explorer. Il invite l'assemblée à ne pas tenir de propos disgracieux à ceux qui ne vont pas à l'université.

Michaël Cadilhac dit de ne pas faire de procès d'intention en lien avec les visions de gratuité scolaire ou d'autres optiques. Cette proposition semble plus comme une trappe vers la gratuité.

Boris Clain demande s'il serait possible de proposer à la CLASSE ou à la FEUQ d'intégrer des termes-clés à leurs propositions dans une vision progressiste et non polluante.

Félix Théroix **propose** l'amendement de retirer des ex-étudiants qui travaillent.

Rebecca Lapointe **appuie**.

Rebecca Lapointe indique que cet amendement ne fait que rendre la proposition plus claire.

Michaël Cadilhac indique qu'il a l'impression que c'est la position actuelle. De plus, cela dénature la proposition.

Paul Khuong se questionne sur la pertinence sémantique de la phrase. De plus, on enlève la base de la proposition que considérait la contribution des ex-étudiants.

Félix Théroix répond qu'il a l'impression que la principale est trop limitée aux ex-étudiants.

Philippe Méthot demande la question de préalable.

Jean-Christoph **appuie**.

## Question préalable

Adoptée par majorité des 2 tiers.  
Pour : 27, Contre : 10.

## De retirer des ex-étudiants qui travaillent de la proposition.

Battue à majorité manifeste.

Philippe Méthot précise que ceci pourrait donc être une de plusieurs positions. Considérer les ex-étudiants comme une option et non comme la seule alternative serait une bonne idée.

Michael Blondin indique que le pari de payer plus d'impôts a déjà été pris et, malheureusement, perdu par le passé, entraînant plusieurs fardeaux. C'est pour cette raison qu'il faut battre cette proposition. Il sera difficile de convaincre les jeunes de l'accessibilité aux programmes moins rentables avec cela.

(cont.)

## Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

Fançois Thibault demande sur quel vote cette proposition changerait notre position.

Paul Khuong indique que l'IPU va surement être amené en conseil central, et cette proposition amènerait l'association à appuyer une telle proposition.

Marc-Antoine Desjardins demande le vote.

**Que l'AÉDIROUM supporte et promeuve la recherche et la discussion autour des modes de financement des universités assurant le gel, puis l'absence, des droits de scolarité à travers une contribution financière, dédiée aux universités, des ex-étudiants qui travaillent.**

Battue à majorité.

Pour : 8, Contre : 19, Abstention : 11.

Alexandre Bibeau **propose** de mettre fin à la grève

Félix Théroix **appuie**.

Sébastien Lavoie dit qu'il est conscient des difficultés académiques et autres de la grève en ce moment mais que le mouvement en est à un point de non-retour et qu'il faut continuer et maintenir notre point.

Michaël Cadilhac demande pour quelle raison.

Proposeur (Alexandre Bibeau) répond que la grève nuit tout autant sinon plus aux étudiants actuellement qu'au gouvernement. Les conséquences commencent à s'accumuler, sans mettre de réelle pression.

François Thibeault indique que, considérant les appuis des professeurs et la reconnaissance de la grève par l'université, il faut continuer.

Rebecca Lapointe demande quelles sont les autres options pour une personne contre la hausse mais contre la grève.

Proposeur (Alexandre Bibeau) répond qu'il faut trouver des moyens alternatifs nuisant moins aux étudiants.

Sébastien Lavoie **propose** l'amendement : Que l'AÉDIROUM mette fin à la grève dès le début des discussions avec le gouvernement.

Félix Théroix **appuie**.

Paul Khuong demande quel est notre mandat de grève actuel.

Patrick Baril Robichaud répond que la position est : « En grève jusqu'à une AG de reconduction qui sera tenue dans les 3 jours suivant le début d'une table de négociation avec au moins 2 des 3 associations nationales ».

Marc-Olivier Ricard précise que c'est déjà l'idée de la position actuelle de l'association.

Michaël Cadilhac indique que cela dénature la proposition.

Chantal Hélène Drapeau indique qu'une telle proposition nous laisse très peu de marge de manoeuvre face aux futures négociations, qu'il y a de plus risques d'effet domino pour les autres associations étudiantes.

Frédéric Miron demande le vote

(cont.)

## Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

**Que l'AÉDIROUM mette fin à la grève dès le début des discussions avec le gouvernement.**  
Battue à majorité manifeste.

Pascale Andrée Audet demande le vote.

François Thibaut demande le vote secret

Philippe Lamontagne **appuie**.

**Demande de vote secret**

Adoptée à majorité.  
Pour : 16, Contre : 12, Abstention : 10.

**Que l'AÉDIROUM mette fin à la grève**

Battue à majorité.  
Pour : 4, Contre : 37, Abstention : 1.

Alexandre St-Louis **propose** que l'AÉDIROUM condamne toute action pouvant porter atteinte à l'intégrité physique des gens et que l'AÉDIROUM s'engage à promouvoir et à travailler sur l'adoption d'une telle position dans les associations dont elle fait partie.

Un membre **appuie**.

Rebecca Lapointe ne voit pas la pertinence de condamner des actions qui n'ont pas été commises par nous, surtout lorsque nous en sommes dissociés.

Pierre-Luc **propose** l'amendement que l'AÉDIROUM condamne toute action violente ou intimidation et que l'AÉDIROUM s'engage à promouvoir et à travailler sur l'adoption d'une telle position dans les associations dont elle fait partie.

Félix Théroux **appuie**.

Alexandre St-Louis croyait que c'était beaucoup plus important toute activité portant atteinte à l'intégrité des gens, d'où la proposition de base.

Michaël Cadilhac indique que cet amendement est beaucoup plus à propos, car elle évite les ambiguïtés de toute action portant atteinte à l'intégrité physique.

Boris Clain indique que le vandalisme a ses vertus, surtout dans un sens politique.

Rebecca Lapointe précise que cette proposition est beaucoup trop floue.

Marc-Élie Lapointe dit que c'est une proposition qui va dans l'optique où nous pouvons donner comme mandat à la CLASSE de condamner les actes de violence afin de ne pas être exclue de la table de négo. De plus, il demande à l'exécutif si cela permet d'amener la condamnation à la CLASSE.

Michael Blondin répond que oui.

Marc-Élie Lapointe dénote le caractère urgent de voter cela.

(cont.)

# Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

Paul Khuong **propose** une mise en dépôt de cette proposition jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire

Rebecca Lapointe **appuie**.

François Thibeault demande si cela exclut les assemblées générales extraordinaires.

Paul Khuong répond que non, car elles peuvent être ramenées avant mais devront l'être au minimum en assemblée générale ordinaire.

Alexandre St-Louis demande en quoi la mise en dépôt est utile.

Paul Khuong indique que la pertinence d'un tel débat est au point «CLASSE».

Marc-Élie Lapointe encourage à adopter la mise en dépôt.

Marc-Antoine Desjardins demande le vote.

## Mise en dépôt de la proposition

Adoptée à majorité.  
Pour : 22, Contre : 3, Abstention : 4.

## 4 CLASSE

Paul Khuong **propose** que la CLASSE condamne la dimension violente du conflit entre le mouvement étudiant, le gouvernement du Québec, les administrations de ses établissements d'éducation et les forces policières. Ce conflit, qui aurait dû se dérouler, avant tout, autour d'une table de négociation, a connu plusieurs moments malheureux de violence physique, verbale et institutionnelle. La CLASSE déplore cet état de fait. Ce n'est pas ce qu'elle souhaitait et ce n'est toujours pas ce qu'elle souhaite. La CLASSE estime qu'elle doit immédiatement négocier avec la FEUQ, la FECQ et le gouvernement du Québec pour résoudre l'impasse actuelle, que la condition de la démocratie étant le dialogue, toute situation de non-dialogue conduit inévitablement à des situations de violence, que tous les partis, de même que la société québécoise dans son ensemble, ont beaucoup à gagner dans l'arrêt de la violence par la mise en place de négociations. La CLASSE demande que le gouvernement condamne également la violence du conflit, de tout genre et de toute provenance, y compris la violence du recours aux injonctions et à la brutalité policière, afin d'apaiser les tensions et de permettre la mise en place d'une négociation de bonne foi. La CLASSE rappelle au gouvernement les principes démocratiques de la séparation des pouvoirs selon lesquels il est laissé aux services policiers et au système juridique en général la tâche et la fonction de déterminer et de condamner les responsables d'actes criminels.

Robin Milosz **appuie**.

*Nouvelle observatrice : Milène Lapointe (cont.)*

## Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

François Thibeault **propose** son admission.

Rebecca Lapointe **appuie**.

### **Admission de Milène Lapointe**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Benoit Deschêne précise que cette proposition n'améliorerait pas la situation, qu'elle compliquerait encore plus les débats et réduirait l'accès à la table de négociation.

Félix Théroux indique que cette proposition est très belle. L'argumentaire d'exécutants de la CLASSE voulant qu'il ne faille s'excuser que si le gouvernement le fait est futile.

Philippe Méthot indique qu'il lui semble que la FEUQ a condamné les actes violents en plus de demander la même chose à la ministre et une telle proposition serait un pas vers l'avant.

Marc-Élie Lapointe dit qu'il faut noter aussi que la ministre a également condamné les actes de violence suite à la plainte de Gabriel Nadeau-Dubois pour menaces. De plus, une telle demande ne réduirait pas l'accès à la table de négociation.

François Thibault indique que la CLASSE ne s'est que dissociée jusqu'à maintenant et cela nous permet dûment de condamner.

Boris Clain dit que pour qu'il y ait une chance que la condamnation passe à la CLASSE, il faut participer à la vision plus anarchique de certaines associations de la CLASSE.

Alexandre St-Louis indique qu'il s'agit d'un beau texte mais qu'il y a peut-être un surplus de texte qui tourne autour du pot.

François Thibault précise que c'est en effet beaucoup de mots mais que l'idée principale est de faire en sorte que la CLASSE accepte une proposition de condamnation.

Philippe Méthot demande la question préalable.

Pascale Andrée Audet **appuie**.

Arnaud Bergeron demande le vote.

### **Question préalable**

Adoptée à majorité des 2 tiers.  
Pour : 18, Contre : 9.

## Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du 19 avril 2012

AÉDIROUM  
16-10-2012

Patrick Baril Robichaud  
Secrétaire

Que la CLASSE condamne la dimension violente du conflit entre le mouvement étudiant, le gouvernement du Québec, les administrations de ses établissements d'éducation et les forces policières. Ce conflit qui aurait dû se dérouler, avant tout, autour d'une table de négociation a connu plusieurs moments malheureux de violence physique, verbale et institutionnelle. La CLASSE déplore cet état de fait. Ce n'est pas ce qu'elle souhaitait et ce n'est toujours pas ce qu'elle souhaite. La CLASSE estime qu'elle doit immédiatement négocier avec la FEUQ, la FECQ et le gouvernement du Québec pour résoudre l'impasse actuelle, que la condition de la démocratie étant le dialogue, toute situation de non dialogue conduit inévitablement à des situations de violence, que tous les partis, de même que la société québécoise dans son ensemble, ont beaucoup à gagner dans l'arrêt de la violence par la mise en place de négociations. La CLASSE demande que le gouvernement condamne également la violence du conflit, de tout genre et de toute provenance, y compris la violence du recours aux injonctions et à la brutalité policière, afin d'apaiser les tensions et de permettre la mise en place d'une négociation de bonne foi. La CLASSE rappelle au gouvernement les principes démocratiques de la séparation des pouvoirs, selon lesquels il est laissé aux services policiers et au système juridique en général la tâche et la fonction de déterminer et de condamner les responsables d'actes criminels.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

*Jeremy van Doorn entre dans la salle*

François Thibault **propose** son admission.

Louis-Philippe Blais **appuie**.

**Admission de Jeremy van Doorn.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pascale Andrée Audet demande la constatation du quorum.

Constatation de l'absence du quorum.

*La séance est levée.*